

« PROGRAMME ECO-COLLEGES 81 »

- Note de présentation –

Le programme « Eco Collèges 81 » est une initiative du Conseil Général du Tarn dans le cadre de son Agenda 21, lancé en janvier 2007. Il est développé et mis en œuvre en partenariat avec l'Inspection Académique du Tarn dans le cadre d'un accord-cadre. et il participe de ce fait à la mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans le département.

Après une phase d'expérimentation durant l'année 2008-2009, il est étendu et ouvert sur la base d'un appel à projet annuel à de nouveaux collèges

Coordonnateur délégué du programme Eco-collège 81



1- OBJECTIFS du programme :

- Faire émerger des démarches pédagogiques structurées et innovantes dans le domaine de l'éducation au développement durable (EEDD), respectant les objectifs des programmes de l'éducation nationale
- Favoriser la mise en cohérence du projet pédagogique avec la gestion administrative et technique de l'établissement scolaire dans la limite des contraintes respectives des gestionnaires.

Un programme pluri annuel : 2008-2012	<p>Ce programme a porté dans sa phase expérimentale (2008-2009) sur 3 collèges. Ensuite, de la rentrée scolaire 2009 à 2012, il intégrera 3 collèges par an.</p> <p>Points caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un programme à l'échelle départementale qui s'adresse aux 29 collèges du Tarn sur la base du volontariat dans le cadre d'un appel à projet annuel.• Un programme en cohérence avec les politiques : internationale (DEDD¹), nationale (Charte de l'environnement², Ministère de l'Education Nationale³) et locale (Agenda 21 du Tarn⁴, politique EDD de l'Académie de Toulouse⁵)• Un accompagnement durable des collèges sur 3 ans.
Une année d'expérimentation : 2008-2009	<p>L'année d'expérimentation a été dévolue à la co-construction, de la méthodologie et de l'organisation proposée aux collèges, avec les acteurs des établissements impliqués.</p> <p>Cette co-construction a permis d'aboutir à des propositions méthodologiques convenant à la fois à ces acteurs qui ont animé la démarche sur le terrain (enseignants, élèves, chefs d'établissement, ...) et aux objectifs définis par les institutions.</p>

¹ Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014, DEDD), programme UNESCO

² Charte annexée à la constitution, adoptée le 28 Février 2005 par le Parlement français et promulgué le 1er Mars 2005

³ Circulaire du 29 mars 2007, « seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) » et circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004 « généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable »

⁴ Consultable sur Internet http://www.territoires-durables.fr/upload/agenda21/AG21_CG_du_Tarn.pdf dont fiche action 77 « impulser les procédures éco collèges »

⁵ Disponible sur Internet : <http://www.ac-toulouse.fr/web/personnels/1335-education-a-lenvironnement-pour-un-developpement-durable.php>

2 – Les différentes instances du programme

Le comité de pilotage

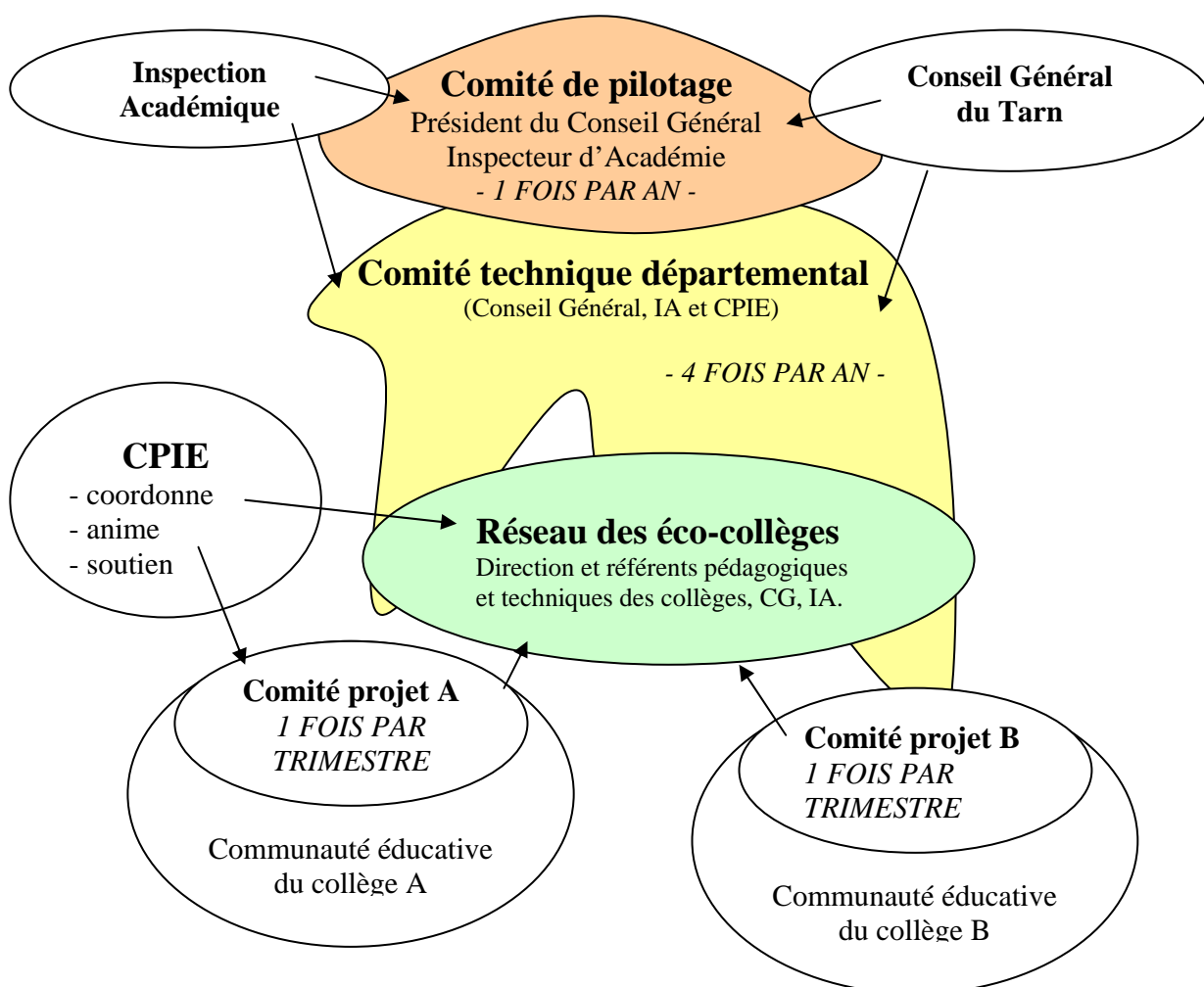
Instance qui **dirige le programme** au niveau départemental. Il est co-animé par le Conseil Général du Tarn et l'Inspection Académique du Tarn qui se sont engagés en cosignant **un accord cadre**. Il se réunit au moins **une fois par an** pour établir un bilan moral et financier du programme et décider des orientations stratégiques. Ce document est diffusé à l'ensemble des acteurs concernés.

Le comité technique départemental

Il réunit le chef de service en charge du programme Eco-collèges 81 au sein du Conseil Général, le représentant de l'Inspecteur d'Académie en charge de la coordination, et le directeur ou le responsable pédagogique du CPIE des Pays Tarnais. Il répond à la logique de réseau permettant de faire évoluer le programme en co-construisant les outils et en mutualisant les pratiques.

Le comité de suivi du projet

Groupe qui **coordonne la démarche** au niveau de chaque collège et **anime le projet** dans l'établissement. Il est présidé par le chef d'établissement et comprend les personnes volontaires parmi l'équipe pédagogique, le personnel administratif, le personnel technique et les élèves (éco-délégués). Il pilote le déroulement de la démarche, accompagné dans l'application de la méthodologie par le CPIE. Il siège **une fois à la fin de chaque trimestre** pour faire l'état de l'avancement du projet.



3- La démarche de l'établissement

L'accompagnement méthodologique d'un collège est sur trois ans. Ces trois ans ont pour objectif de rendre le collège le plus autonome possible dans l'animation d'une dynamique d'intégration continue du développement durable.

Préparation -> Sensibilisation -> Diagnostic -> Plan d'action -> Action -> Evaluation

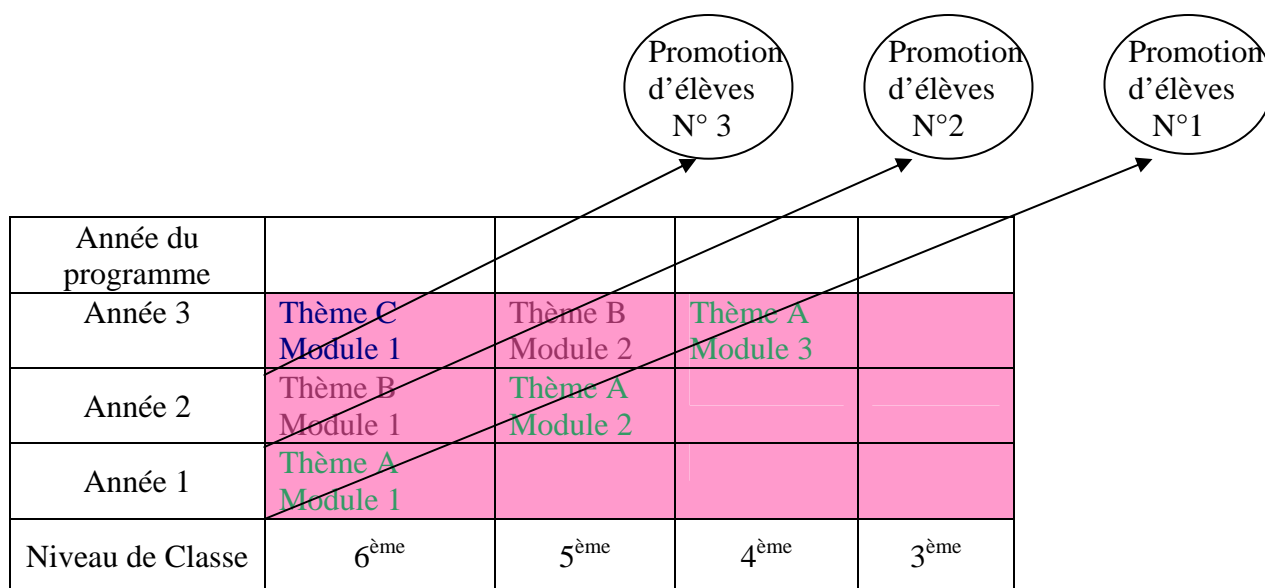
Une phase préparatoire a lieu lors du premier trimestre. Elle demande de sensibiliser et de mobiliser les acteurs afin de s'organiser collectivement.

La phase de préparation se termine par la rédaction de la **charte d'engagement** à la fin du deuxième trimestre. Le projet Eco Collèges 81 fait l'objet d'un vote en conseil d'administration pour être intégré au projet d'établissement.

Déroulement :

Compte tenu des contraintes inhérentes aux établissements scolaires (emploi du temps, organisation, mobilisation...), le schéma de déroulement suivant est proposé.

Exemple



Sensibilisation continue des différentes classes du collège avec présentation d'expositions (générales ou thématiques), de participations à des événements ou à des travaux préparés par des classes directement impliquées dans le programme. ↓

Quelques points clés :

- Les thèmes sont choisis par chaque collège suite à un état des lieux. et d'un inventaire sur ce qui c'est déjà fait
- Chaque promotion d'élèves travaille sur le même thème, qui s'enrichit de la 6^{ème} à la 4^{ème}, en lien avec les programmes. Exemple : gestion et valorisation des déchets au niveau du collège en 6^{ème}, réduction des consommations en 5^o (implication avec les fournisseurs et les filières de recyclage), dimension internationale et sociale du thème en 4^o.
- Un nouveau thème est abordé pour chaque nouvelle promotion d'élèves à l'entrée en 6^o

- L'élection d'éco-délégués dans chaque classe est un élément structurant et dynamisant du projet
- Les promotions s'enrichissent les unes et les autres des thèmes des autres promotions d'élèves à travers la communication interne au collège.

4- Le rôle du CPIE :

Le CPIE apporte un soutien à la mise en œuvre de cette méthodologie : il informe sur celle-ci, conseille sur les moyens à mettre en œuvre. Il co-anime les comités de suivi en coopération avec le référent de la démarche dans l'établissement. Sur le plan pédagogique et de la sensibilisation, il assure une sensibilisation de base auprès des groupes d'élèves porteurs de projet (classes, atelier, club, éco-délégués, ...).

5- De bonnes raisons pour lancer une démarche « Eco Collèges 81 »

- La démarche Eco Collèges 81 permet d'**enrichir le projet d'établissement** dans une approche transversale concernant l'ensemble de la communauté éducative.
- Le projet Eco Collèges 81 s'inscrit **dans le cadre des politiques d'éducation internationale et nationale**.
- L'**approche participative** de la démarche Eco Collèges 81 légitime la spécificité de chaque projet et facilite l'appropriation des actions.
- Le projet Eco Collèges 81 permet **de former à l'éco-citoyenneté** par l'action dans l'établissement.
- Le projet Eco Collèges 81 a **un rôle fédérateur** en assurant le décloisonnement entre les matières et les différents acteurs de l'établissement.
- Le projet Eco Collèges 81 **contribue à limiter les charges de fonctionnement** de l'établissement par l'évolution des comportements et d'éventuelles améliorations techniques apportées notamment dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets.
- Les diagnostics et actions de la démarche éco collèges 81 permettent de **faire vivre les obligations réglementaires** (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Eco collèges 81 permet de **valoriser les actions** déjà menées en les regroupant dans un projet global et de **valoriser l'image de l'établissement** à l'extérieur par des actions de communication.

Comment répondre à cet appel à candidature ?

1 / Lire attentivement cette note de présentation et vérifier que les conditions requises sont remplies par votre établissement

2 / Remplir la fiche ci-jointe

3/ Renvoyer la fiche avant le 25 septembre 2009 à l'adresse suivante :

**Conseil Général du Tarn
Direction de l'Eau et de l'Environnement
Service « Eco-actions »
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI Cedex 9**